

**POLITIQUE QUALITE, SECURITE DE SOINS ET GESTION DES RISQUES
2014 – 2018 de l'hôpital de ROSHEIM**

La politique qualité, sécurité des soins et gestion des risques de l'hôpital pour l'unité de SSR et pour les unités d'EHPAD, s'inscrit principalement dans les démarches d'évaluation des pratiques (certification HAS, évaluation interne, évaluation externe, etc) conformément à la roue de l'amélioration.

Cette politique s'articule autour de sept axes décrits ci-dessous :

AXE N° I / Garantir les droits individuels et collectifs des patients / résidents

- 1.1 Optimiser l'implication des usagers dans les orientations stratégiques de l'établissement
- 1.2 Maintenir la promotion de la Bientraitance et étendre la réflexion éthique

AXE N°II/ Améliorer la prise en soins des patients / résidents

- 2.1 Améliorer la détection et la prise en charge des risques inhérents à la population accueillie
- 2.2 Perfectionner les prises en charge spécifiques telles que la douleur, les soins palliatifs, la fin de vie, les situations de handicap, les démences, etc.
- 2.3 Optimiser la personnalisation de la prise en charge à travers le projet de soins et le projet de vie
- 2.4 Développer l'éducation thérapeutique des patients / résidents et de leurs proches

AXE N°III/ Sécuriser la prise en charge médicamenteuse (PECM) du patient et toutes les étapes du circuit du médicament et des dispositifs médicaux stériles

- 3.1 Par la mise en œuvre du plan d'actions élaboré par la COMEDIMS inter établissement, notamment en matière de :
 - politique du médicament et des dispositifs médicaux
 - politique de bon usage des médicaments et des DMS (antalgiques, anti infectieux, antiseptiques, pansements...)
 - politique de juste prescription médicamenteuse chez la personne âgée,
- 3.2 Par la mise en œuvre du plan d'actions relatif à la qualité de la PECM définie par la COPECM comprenant notamment le déploiement de la dispensation individuelle nominative
- 3.3 Par la formation des professionnels de santé
- 3.4 Par l'Evaluation des Pratiques Professionnels (EPP)

AXE N°IV / Offrir un environnement et un cadre de vie performant et sécurisant

- 4.1 Améliorer la gestion des ressources de l'établissement en lien avec la politique développement durable définie
- 4.2 Evaluer les prestations de l'établissement et les mettre en adéquation avec les besoins et attentes des patients / résidents

AXE N°V/ Développer l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur

- 5.1 Conforter les partenariats existants et développer ceux répondant à l'évolution des besoins de la population accueillie
- 5.2 Entretenir et développer la vie sociale et culturelle des patients / résidents

AXE N°VI / Développer les compétences et nourrir l'implication des personnels

- 6.1 Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et stagiaires
- 6.2 Développer les compétences par des dispositifs adaptés de formations et d'évolution de carrières
- 6.3 Pérenniser la démarche d'analyse des pratiques professionnelles

AXE N°VII/ Optimiser et perfectionner le management de la qualité

- 7.1 Optimiser les outils de management de la qualité
- 7.2 Faire partager la culture d'amélioration / sécurité des soins et gestion des risques par l'ensemble des professionnels

S. FONGOND
Directrice



D. WITTERSHEIM
Présidente CME



Validation CME du 14/10/14 et Directrice du 17/10/14.